

Présidente: Mme BRICHEZ, Maire

Étaient présents : Mme BRICHEZ – M. HUGUET- M. DEFROUCOURT - M. GAUTIER - Mme CHARLES – M. DELPLANQUE - Mme HENSER – MARTIN - M. GAUDEFRY – M. MECHEMECHE - M. MORANDEAU

Absents excusés: Mme DRICI- M. LANTHIEZ

Secrétaire de séance : Mme CHARLES

1. Madame le Maire est autorisée à signer le contrat d'accompagnement des données personnelles proposé par l'ADICO. Cette prestation comprend :
- L'inventaire des traitements de données à caractère personnel pour un montant forfaitaire de 340,00 € HT.
 - La désignation d'un délégué à la protection des données qui réalisera ses missions conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) pour un montant annuel de 460,00 € HT pour une durée de 4 ans.

2. **Vu** le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres du 02 mai 2019 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

☞ **décide** d'attribuer le marché de travaux d'aménagement de voirie et trottoirs Rue Le Temple - Allée du cimetière – Chemin des Moulins – Rue du Moulin – Impasse de la Clairière à la **SA DEGAUCHY TP** 44 rue d'en Haut **60310 CANNECTANCOURT** pour son offre fixée à **137 165,75 € HT**

☞ **autorise** Madame le Maire ou un Adjoint à signer le marché avec la **S.A DEGAUCHY**

☞ **autorise** Madame le Maire ou un Adjoint à signer l'ensemble des documents afférents aux travaux désignés ci-dessus.

3. La décision modificative n° 1 au Budget Primitif est adoptée. Elle prévoit, en investissement, l'inscription de 8 250,00 € au compte 2128 de l'opération n° 47 et au compte 1323 de l'opération 27.

DIVERS - INFORMATIONS

✓ La subvention sollicitée en 2018, au titre de la DETR, pour les travaux de rénovation dans les classes et sanitaires et la réfection de la toiture du préau, a été accordée le 15 avril 2019. Elle se monte à 24 318,12 €, calculée au taux de 45% sur une dépense subventionnable de 54 040,27 €. Pour mémoire, le Département a accordé, l'an dernier, une subvention de 16 350,00 € pour lesdits travaux (hormis la réfection de la toiture du préau).

✓ Les travaux électriques pour l'implantation d'un distributeur automatique de pain ont été réalisés. La pose est prévue pour fin mai.

✓ Les disponibilités de chaque conseiller sont recensées en vue de la constitution du bureau de vote des élections européennes du 26 mai prochain.

A HONDAINVILLE, le 10 mai 2019

Le Maire,

Michèle BRICHEZ